



Accueils de loisirs 3/12 ans

Du lundi 5 août au mercredi 14 août 2024

NOM –PRENOM DE L'ENFANT :

Né(e) le : / / Orvaltais : oui non

Nom de l'école :

Niveau de classe : TPS* PS MS GS 3 ans révolus (mais non scolarisé)

*Pour les enfants en très-petite section, la scolarisation doit être effective.

Niveau de classe : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS Collège

NOM – PRENOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER FAMILLE :

Adresse courriel :@.....

Informations générales

Pour inscrire votre enfant, vous devez avoir transmis sa [FICHE SANITAIRE 2023/2024](#) au service Espace Famille. Les demandes d'inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Les ALSH sont ouverts **en priorité aux enfants ORVALTAIS :**

- **ALSH maternels 3-6 ans :** enfants scolarisés de manière effective en maternelle ou ayant 3 ans révolus. (il est recommandé que l'enfant ait déjà fait l'acquisition de la propreté).
- **ALSH élémentaires 6-12 ans :** enfants scolarisés en élémentaire ou au collège n'ayant pas 13 ans révolus.

Période d'inscription du mardi 21 Mai jusqu'au Dimanche 14 Juillet

Période de réservation / annulation sans frais	Période d'annulation facturée à 50%	Période d'annulation facturée à 100%
Du mardi 21 mai au dimanche 7 juillet	Du lundi 8 juillet au dimanche 14 juillet	A partir du lundi 15 juillet

➤ Pour les enfants résidant hors commune : inscription à partir du lundi 10 Juin

Données personnelles

Les informations nominatives collectées par le service Enfance Jeunesse sont enregistrées et traitées de façon automatisée par la Ville d'Orvault – CS 70616 – 44706 ORVAULT CEDEX. Ce traitement a pour finalité d'instruire les demandes de fréquentation en structure d'accueil de loisirs et en restauration. Il est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vous pouvez avoir accès à vos données et demander à les rectifier en contactant le service espacefamille@mairie-orvault.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander à les limiter ou à les supprimer, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble des informations sur la protection des données personnelles est consultable dans le règlement intérieur sur Internet : orvault.fr).

TRANCHE D'AGE	Enfants concernés	Nom de l'ALSH	Cochez la case
ALSH MATERNEL	Orvaltais scolarisés à l'école maternelle : <ul style="list-style-type: none"> - Pont-Marchand - Vieux Chêne - Bois Raguenet - St Joseph - Ferrière - Bois - Saint- Louis - Emile Gibier - Salentine + enfants résidant en dehors de la commune	ALSH Emile Gibier (école maternelle)	
ALSH ELEMENTAIRE	Orvaltais scolarisés à l'école élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> - Pont-Marchand - Vieux Chêne - Bois Raguenet - St Joseph - Ferrière - Bois - Saint- Louis - Emile Gibier - Salentine + enfants résidant en dehors de la commune	ALSH Emile Gibier (école élémentaire)	

VOS DEMANDES D'INSCRIPTION : Cochez les jours et l'unité de fréquentation souhaités

Attention les Accueils de loisirs seront fermés les 15 et 16/08

Type de fréquentation	Lundi 5 août	Mardi 6 août	Mercredi 7 août	Jeudi 8 août	Vendredi 9 août
Matin +repas					
Après-midi sans repas					
Journée					
Type de fréquentation	Lundi 12 août	Mardi 13 août	Mercredi 14 août	Jeudi 15 août	Vendredi 16 août
Matin +repas				Férié	Alsh Fermé
Après-midi sans repas					
Journée					

Le/..... /

Nom-prénom du responsable de l'inscription :

Signature :

Fiche d'inscription à retourner à : Mairie d'Orvault –DEEJ – Espace Famille – 9 rue Marcel Deniau – CS 70616 -44706 ORVAULT CEDEX. **Vous recevrez au début de chaque mois une facture pour l'ensemble des consommations du mois passé.**